

# A.P.L. ouest

## informations

bulletin régional hebdomadaire  
de l'Agence Presse Libération

**A.P.L.** 14 rue de Bretagne 75003 Paris  
29 rue J. Jaurès 44000 Nantes - Librairie 71 -  
dir.: M. Clavel tél: 73.82.48

reproduction et utilisation des informations "A.P.L." entièrement libres!

bulletin A.P.L. : 1<sup>f</sup>, abonnement (12<sup>nos</sup>): 10<sup>f</sup>, imp.spé.

APL Nantes, périodique CCCAP 54701. APL Nantes, périodique CCCAP 54701

### SOMMAIRE:

16 AVRIL

N° 2

#### Sommaire

- P.1 Calendrier - En Bref
- P.2 Samo, ( en greve depuis le 3 avril)
- P.3 "Il a chanté 3 fois" Rossignol, Doyen
- P.4-5-6 Licenciement à Crossac
- P.7 Invitation à la librairie 71
- P.8 Histoire d'un Chomeur
- P.9 Vous etes tous des futurs interimaire
- P.10 Dubigeon, Accord difficile!!
- P.11 Interim en lutte
- P.12 Carquefou, Fait-il du sang? C'est fait!
- P.13 Du boulot sur l'Erdre le 27
- P.14 Insoumission - Polemique
- P.15 Cinema - Tele
- P.16-17 Blessé,
- P.18
- P.19-20-21-22 Groupe d'information Bretagne

CALENDRIER

Vendredi 18 Avril: conférence-débat: mécanisme de la cancérisation et de la méthode préventive. 20h30, Bourse du Travail, rue Arsène Leloup

Vendredi 18 Avril: meeting commun de la Gauche, salle Paul Fort, 20h30

Samedi 19 Avril : conférence-débat sur l'éradication du cancer évolué 20h30, Bourse du Travail

Mardi 22 Avril : "I848" par le Strollad de Nantes : la pièce "I848" est une chronique de la Révolution à Nantes cette année-là. 20h30 au Moyer des Jeunes Travailleurs, Boulevard Vincent Gache.

Mercredi 23 Avril: "I848" à 21h, salle Francine Vasse, rue Colbert.

Mercredi 23 Avril: Fernand Duchemin, 20h30 salle au café Michelet.

Judi 24 Avril : Le groupe Anarchiste de Nantes organise une conférence-débat avec Maurice Laisant: "Si tu veux la paix, prépare la paix" à la Fraternité Prétestante, 3 rue Amiral Duchaffaut, Nantes, 20h30

Judi 24 Avril : Montage-diapos, réunion d'information nucléaire (CRIN) salle Paul Fort, 20h30.

Samedi 26 Avril : manifestation convoquée par le CRIN contre les centrales nucléaires.

EN BREF

Judi 10 Avril : Neuf interpellations à Nantes apres la manif lycéenne contre la réforme Haby (500 personnes). Quelques incidents, quelques parcètres KO. Mouvements de grève à La Chauvinière, Livet, Camus, Rezé. Neuf lycéens exclus plusieurs jours pour fait de grève, protestation de la CFTD, de la FEN, Du PC... Manif...

Judi 10 Avril : Coueron: poursuite du conflit à Tréfinétaux, les ouvriers manifestent sur le marché.

Lundi 14 Avril : Landesmont (Maine et Loire): Manifestation des éleveurs de veaux en conflit avec l'Union Française des Aliments Composés. Des accidents s'étaient produits dans de nombreux élevages: mortalité de veaux nourris avec des aliments fournis par l'UFAC. M. Peigné, concessionnaire, reçoit une délégation de 6 membres du Comité de Défense des éleveurs, il promet des négociations et l'arrêt des poursuites en cours. Participants à la manifestation: des agriculteurs des Côtes du Nord, du Morbihan, de l'île et Vilaine, Mayenne, Loire Atlantique, Maine et Loire... et Pas de Calais. Au delà du problème posé, les agriculteurs remettent en question la nature même des contrats d'intégration, et des firmes d'intégration de production agricoles. Des cars de gendarmerie, présents dans les environs, n'ont pas eu à intervenir.

Mardi 15 Avril : Baudet (Saint Nazaire): la grève continue depuis le 1 Avril (100 ouvriers à Saint Nazaire, une cinquantaine sur Nantes, plus le personnel en déplacement). Revendications: augmentation de salaire, treizième mois, frais de transports. Les ateliers sont occupés, les familles des grévistes y sont venues pendant le week-end. "Aucune discussion n'a pu s'engager jusqu'ici entre la direction et les syndicats de l'entreprise Baudet" déclare la CFTD. Des contacts ont été établis avec les Paysans Travailleurs de Plessé.

Mercredi 16 Avril: Dubigeon-Normandie, dernière minute: reprise des débrayages tournants et manifs Lundi et Mardi. Mercredi matin, nouveau lock-out: les travailleurs manifestent en ville; Nota, Ecco et d'autres boites d'interim sont attaquées, tous les parcètres du Cours des 50 Otages KO, un car de flic entièrement recouvert de peinture. Inscriptions chez Decré: ACB, Dubigeon, intérimaires solidaires. Les ACB sont eux aussi en mouvement: blocage des portes et grève Mardi apres-midi.

Mercredi 16 Avril: Internes de Pont-Pietin contre Saint-Cyriens: toutes les sanctions sont annulées par le préfet. Important mouvement de soutien grève d'une demi-journée des internes en psychiatrie de Nantes, La Roche sur Yon, Le Mans, Blain, Allonnes (Mayenne), des lettres de soutien de toute la France, 200 signatures du personnel de Blain même. (Rappelons que les internes en psychiatrie, soutenus par le syndicat CGT, avaient éjectés des officiers venus faire dans l'hôpital psychiatrique des études sur la manipulation des individus.

# SAMO (informatique) .

Pod

EN GREVE DEPUIS LE 3 AVRIL, 22 TRAVAILLEUSES SUR 24  
(ATELIER DE CODIFICATION).

Une entreprise familiale, P.D.G. Mme Legroux Mulier : les directeurs, les cadres et contremaîtres sont des parents, neveux, etc... Trois ateliers, à St-Etienne de Montluc, Bd de l'Egalité à Chantenay, rue Rosière d'Artois à Nantes. Pas de convention collective, c'est la première grève dans l'entreprise.

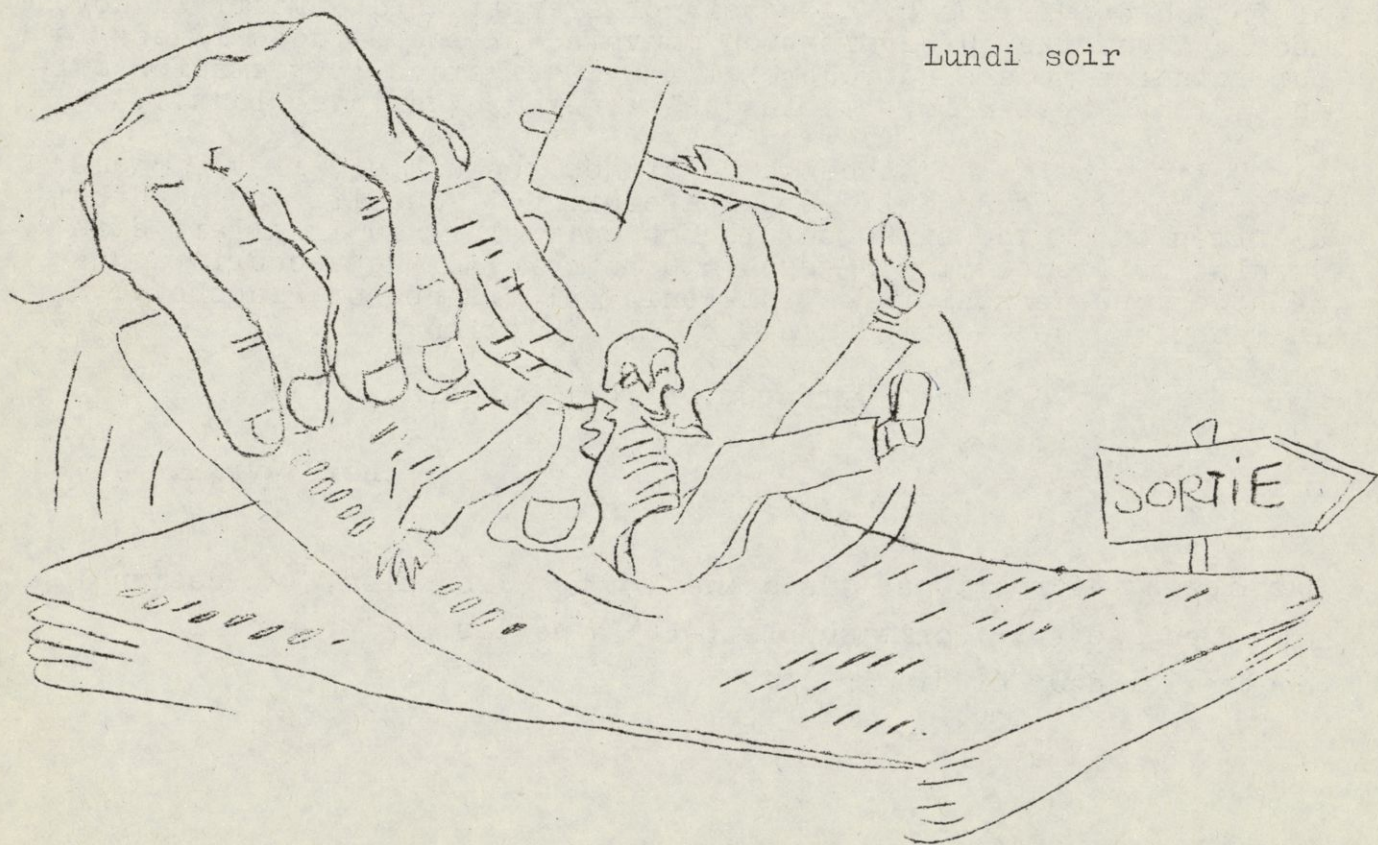
A l'initiative de la C.F.D.T., implantée dans l'entreprise, un cahier de revendications, déposé fin Mars demande 200,00 pour tous, quatre semaines de congés payés consécutives (actuellement, c'est trois au maximum).

La grève est décidée, pratiquement à l'unanimité, rue Rosière d'Artois et à St-Etienne de Montluc le 3 Avril. Au bout d'une semaine la direction propose : maintien du pouvoir d'achat, St-Etienne de Montluc accepte et reprend le travail, pour le moment au moins. Rue Rosière d'Artois, vote à bulletin secret : la grève continue, demandant 100,00 pour tout le monde en plus du maintien du pouvoir d'achat, et les 4 semaines.

Les employées dénoncent aussi les salaires à la tête du client, de 1 350 à 1 700 (brut) : il n'y a pas d'échelle de classification, la différence se fait au taux d'erreurs, au rendement, et à la bonne tête : "si on se traîne sur la moquette" (il y en a dans le bureau des chefs...).

La grève continue, les employées passent la journée dans l'atelier : un permanent C.F.D.T. s'est fait éjecter par le directeur, "le journaloux" est passé de justesse...

Lundi soir



il a chanté  
trois fois...

Le Jeudi 20 Mars, des étudiants décident d'appeler à une AG en fac de droit à 14 heures.

A l'heure dite, ils trouvent porte close. Une centaine d'étudiants envahit alors le Secrétariat du doyen afin d'obtenir un amphi.

Durant cette action, des tampons administratifs disparaissent... selon les dires de monsieur Rossignol.

Quelques jours plus tard, deux camarades reçoivent une convocation pour le lundi de la rentrée. Le doyen leur apprend alors qu'il a porté plainte contre X pour vol de tampons, et que si les tampons susdits n'étaient pas restitués dans 10 jours, il porterait plainte contre les étudiants convoqués.

Par un hasard fortuit, ces 2 étudiants de 4<sup>e</sup> année ont, peu avant participé au boycott d'un examen et se sont signalés à cette occasion par une prise de position.

A la réponse du doyen : "Messieurs, j'en ai assez de vos excès depuis deux ans", nous répondons "merci M. le doyen pour le nettoyage".

Il est noble de se dire démocrate, de dénoncer dans ces cours de Finances Publiques et de fiscal les inégalités, le pouvoir, les "grandes monopoles", le capital, les privations de liberté, alors que depuis 2 ans, M. Rossignol s'applique à devenir le doyen modèle d'une fac qui avait bien mauvaise presse et donc il essaie par tous les moyens de redorer l'image de marque : spectacles culturels, mais pas n'importe lesquels ; examen enfin sérieux...

Cette victime du fascisme de Franco, celui qui, il y a 3 ans, ne craignait pas de faire appel à ceux qu'il qualifie aujourd'hui d'extrêmes ou d'excessifs pour le soutenir alors qu'il allait être expulsé de France... n'a pas honte aujourd'hui de recourir à des méthodes que ne renieraient ni Ponia, ni Franco, ni Pinochet... ; la technique de la prise d'otages, la délation...

Vérité en deça des Pyrénées, erreur au delà.

Le 9 Avril.

Dernières informations: après une longue discussion, M. Rossignol s'est engagé (par écrit semble t-il) à ne pas porter plainte contre les deux étudiants.

## LICENCIEMENT A CROSSAC

Vendredi 11 avril 75, 1000 à 1500 personnes dans les rues de Crossac, petite bourgade aux confins de la Brière (Loire Atlantique).

De mémoire de Crossacais, on n'avait sans doute jamais vu ça! Quelle animation! Même "Europe 1", "RTT", en parlèrent, Télé Pays de Loire était là! France soir, Paris Match se sont déplacés.

Certains n'ont rien compris: exemple "France soir", titrant: "Guerre de religion à Crossac en Bretagne" (débile!)

Les personnes qui manifestaient ce jour là étaient tout simplement des enseignants venus soutenir une de leur collègue de Crossac, Mme Ferrigot, mère de 3 enfants, ou venus pour clamer leur indignation vis à vis de ce licenciement quelque peu abusif. Ce jour là, le mot d'ordre de grève de la CFDT-fédération de l'enseignement privé fut suivi à 50 % dans tout le département. En de nombreux endroits des écoles fermèrent.

Qu'en est-il exactement ?

- Pour comprendre l'affaire: il faut savoir que dans l'enseignement privé catholique, 2 types de contrats lient l'enseignement à l'état

° le contrat d'association: (CEG, CES et quelques écoles primaires) les enseignants sont rémunérés par l'état; le recteur d'académie est leur employeur légal, un enseignant ne peut être vidé que par sa décision; l'Association d'Education Populaire (AEP) composée de parents ayant ou non des enfants à l'école gère les finances de chaque établissement. Il est intéressant de remarquer dans ces AEP la présence de "bienfaiteurs" du type directeurs d'usine, chefs d'entreprises locales, notables du coin plaçant "charitablement" leur argent dans les écoles privées. On pourrait se demander pourquoi? L'école privée catholique convient-elle plus particulièrement à leurs objectifs ?

° le contrat simple (maternelles, primaires...) les enseignants sont aussi rémunérés par l'état mais les accords prévoient que l'AEP est l'employeur légal de ces enseignants. (Alors attention à ceux qui s'écarteraient du droit chemin)

Nous savons d'ailleurs que des cables circulent de ci de là contre des enseignants soit disant "mal-pensant". Des dossiers secrets arrivent à la direction diocésaine qui n'en avertit pas les personnels concernés. On fait voter des assemblées de parents pour ou contre tel enseignant.

Rappel historique de l'affaire de Crossac (tract CFDT FEP)  
EN NOVEMBRE 74

Les responsables AEP font voter des assemblées générales de parents pour ou contre Mme Ferrigot et ils sont désavoués par la majorité. La direction diocésaine alertée ne juge pas de son rôle de conseiller pédagogique d'intervenir.

FEVRIER MARS 75:

alors que se précise la reprise du travail, des témoignages d'enfants collectés par quelques parents provoquent l'envoi à la direction diocésaine d'un ensemble de plaintes plus ou moins vagues et anciennés pour sévices corporels et attitude injurieuse envers parents et enfants: scotch sur la bouche, chaussures sur la tête, mains attachées dans le dos, manche à balai dans la bouche, enfants accrochés au grillage, clamer qu'un enfant est anormal etc... MME perrigot NIE LA REALITE DE CES FAITS.

Depuis 10 ans:

Pas de reproches écrits, de bons rapports d'inspection, certifiée maître qualifiée et de carrière, la direction diocésaine lui confie à plusieurs reprises des stagiaires et vante ses méthodes pédagogiques. Appréciations positives des directrices précédentes, aucun reproche précis de la nouvelle directrice, mais incompatibilité relationnelle. De nombreuses lettres de soutien de parents d'enfants.

EN MARS 75

A sa reprise le 15 MARS, grève de parents

le 18 MARS, lettre de licenciement pour faute lourde; Mme Perrigot continue de travailler jusqu'au vacances de Pâques et retrouve pratiquement tous ses élèves.

le 21 MARS, devant le refus de l'AEP de CROSSAC de recevoir une délégation syndicale CFDT, une cinquantaine d'enseignants du secteur occupent l'école en demandant une négociation.

le 27 MARS, Mme Perrigot reçoit une seconde lettre de licenciement.

le 28 MARS, la commission paritaire demande à l'AEP de revenir sur le licenciement et de traiter le conflit dans une nouvelle commission le 5 avril.

le 3 AVRIL, l'AEP de Crossac refuse toute conciliation.

le 7 AVRIL le conseil syndical CFDT décide de poursuivre l'action, après avoir contacté le SNEC CFDT.

La CFDT n'a pas suivi le mot d'ordre de grève mais laissé liberté à ses adhérents.

le 11 avril: manif à Crossac, 1000 à 1500 enseignants débarquent de tout le département.

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE:

- L'école privée de Crossac voit ses effectifs diminuer d'année en année... l'ensemble des parents ayant retiré leurs enfants ont avoué l'avoir fait non pas en réaction contre Mme Perrigot mais par conviction philosophique ou politique. Il faut bien trouver un responsable se dit l'AEP; pourquoi pas madame Perrigot ?

- logement: dessous tout cela, il y a aussi une affaire de logement que la nouvelle directrice de l'école aimerait récupérer à son profit. Il est loué depuis quelques années à des parents de Mme Perrigot qui n'entendent pas partir de si tôt. Nous savons que le mari de la directrice fut très influent pour le licenciement de Mme Perrigot !

NOUS NOUS BATTONS:

Parce que c'est la première fois qu'une AEP locale licencie une enseignante en violation de la convention collective ( l'AEP ne veut pas payer de préavis) et sur des témoignages d'enfants de 3 à 6 ans... Demain, n'importe quel travailleur de l'enseignement pourra être vidé sur de faux témoignages. Il sera alors trop facile de se débarrasser d'un élément gênant par ses conceptions pédagogiques et politiques.

- parce que nous dénonçons des conditions de travail inadmissibles: Mme Perrigot avait 4 niveaux dans sa classe ( 3 sections de maternelle plus un cours préparatoire)

- parce que cette affaire prouve l'intérêt pour les travailleurs sous contrat simple de réclamer le contrat d'association offrant beaucoup plus de garanties d'emploi

Et pourquoi pas réclamer tout simplement la nationalisation de l'enseignement privé, comme le prouvaient les nombreuses banderolles et prises de paroles à Crossac. Après tout, si l'enseignement privé voit ses effectifs diminuer, c'est qu'il doit y avoir des raisons: charges financières trop importantes pour les familles, impossibilités pour les élèves des écoles privées d'entrer en CBS ou CEP publics....

Depuis son dernier congrès à l'orient, la CNDP FEP s'est clairement déterminée pour la nationalisation au profit d'une école unique.

-----

PS: cet article est le travail d'un enseignant du secteur privé de Pontchâteau, il a été discuté avec quelques collègues; cet enseignant est syndiqué CNDP mais n'engage dans ces lignes que sa responsabilité et ne donne que son point de vue sur l'affaire de Crossac.

-----

L'INSTITUTRICE DE CROSSAC

(Air: l'institutrice de Quimperlé de G. Servat)

Y'avait une institutrice,  
Dépendant d'une AEP  
Qui soi disant pour sévices  
Fut bien vite licenciée

Au cours de ces 10 années  
De très bonnes inspections  
Mais elle fut vite proclamée  
Ecellente pour le peloton

## Refrain 1:

Vive l'AEP d'Crossac mes frères  
Vive l'AEP d'Crossac  
Vive l'AEP d'Crossac mes frères  
Et l'affaire est dans le sac.

D'exécution d'Crossac mes frères  
D'exécution d'Crossac  
D'exécution d'Crossac mes frères  
Et l'affaire est dans le sac

il lui ont fait des vacances  
et puis des emmerdements  
Et lui ont fait des avanies  
Jusqu'à ce qu'elle foute le camp.

Refrain 1

-----

## I N V I T A T I O N

L' ECOLE CATHOLIQUE : CHEVAL DE TROIE DE L'ENSEIGNEMENT PATRONAL

L'enseignement catholique occupe une grande place dans l'Ouest où il contribue à reproduire une mentalité conservatrice.

Mais en outre, l'enseignement confessionnel sert de paravent à tous ceux qui cherchent à privatiser l'enseignement. L'Etat cherche à privatiser l'ensemble des services publics ( Hopitaux, PTT, auto-routes, etc...) et l'existence de l'école confessionnelle, derrière des prétextes religieux, est une couverture idéologique merveilleuse pour ceux qui rêvent de privatiser et de rentabiliser l'école publique.

Guy GOUREAUX, membre du Cercle Jean XXIII, militant du parti socialiste, animateur du colloque des 2 enseignements, enseignant à la Faculté des Sciences,

Jacques RICOT, membre du Cercle Jean XXIII, militant du PSU, du mouvement des chrétiens-marxistes, enseignant à l'Ecole normale, viennent de publier " AUTOPSIE DE L'ECOLE CATHOLIQUE " (Ed du Cerf) dans lequel ils démontent avec précision les rouages de l'enseignement privé. Ils établissent avec rigueur la liaison de l'Ecole dite "libre" avec le libéralisme de Giscard d'Estaing. On trouve aussi à la fin de l'ouvrage une réfutation du récent sondage prétendant que 87 % des Français seraient favorables à l'enseignement libre, ce qui est une véritable imposture.

Les auteurs tiennent une conférence de Presse le  
SAMEDI 19 AVRIL 1975 à 15 HEURES à la

LIBRAIRIE 71

29 rue Jean Jaurès à Nantes

à la suite de laquelle ils engageront une discussion avec toutes les personnes et organisations intéressées à débattre de ces questions.

Vous êtes cordialement invités.



# Histoire d'un chomeur

P. 2

J'ai perdu mon emploi. Mon patron Monsieur "j'en profite" est un homme riche mais simple.

Comme je lui ai dit "il vaut mieux que ce soit moi qui soit licencié que vous, moi je suis habitué à me serrer la ceinture, mais vous vous n'y êtes pas encore habitué. Ca viendra peut-être remarquez..."

On m'avait assuré à la radio et à la T.V. que le chômage n'était pas dramatique. En tous les cas à Vertou il l'est car la Mairie neuve n'est pas assez grande pour faire rentrer tous les chomeurs dans la salle. Remarquez ça fait du bien de prendre l'air quand il pleut ce n'est pas intéressant mais il ne pleut jamais à Vertou.

Il y a comme disent les spécialistes un micro climat.

Le pointage est théoriquement de 1/4 d'heure chaque semaine, mais pratiquement il faut 1/2 heure pour écouler la queue des chomeurs, ce qui prouve bien que la pratique peut dépasser la théorie.

Si par hasard vous arrivez en retard la dame (pleine d'égards pour les chomeurs!!) vous fera gentiment comprendre que l'horaire affiché n'est pas pour les chiens mais pour les chomeurs (il n'y a peut-être pas de différence). Naturellement il aura un petit retard dans le paiement de ses indemnités. Si l'on réfléchit bien ce sont des économies forcées, en cette période d'inflation cela peut-être payant (de ne pas être payé naturellement).

A St-Sébastien le "pointage" (ici cela a du sens) n'est que tous les quinze jours et on a 1/2 journée pour pointer. Mais il faut bien dire qu'il n'ont pas une mairie toute neuve eux.....

La dame (celle pleine d'égards pour les chomeurs) pourrait même faire pointer tous les jours si elle voulait. Mais toujours par égard pour les chomeurs elle ne le fait pas.

Moi je peux vous le dire le chômage n'est pas une brimade et le pointage n'est pas une "punition".

D'ailleurs on ne brime pas que les gens responsables, les chomeurs dignes; successeurs des esclaves ne sont qu'une carte avec des croix. Alors concluez la carte on peut la laisser dehors, marcher dessus, la plier, la jeter à la poubelle....

Un chomeur parmi tant d'autres.

**VOUS ÊTES TOUS**

**des futurs intérimaires**

**Même jour de la grève de la faim des intérimaires**

On les appelle des intérimaires dans les industries, le bâtiment et les bureaux, des auxiliaires et vacataires dans le secteur public, des pigistes dans la presse ...

Les agences de travail temporaire prolifèrent. Les ouvriers appellent ces agences de différents noms exprimant le mépris dont ils sont l'objet: négriers des temps modernes, marchands de viande; marchands d'esclaves... Pourquoi ces noms si durs? Parce que l'ouvrier fait le travail et que deux, parfois trois en profitent sur son dos. Pas de petits profits pour les gros requins. Une agence d'intérim ne vend que du travail humain et tout bénéfice est pris sur du travail humain. C'est pour cela que le code du travail précise que l'exploitation des travailleurs par des sous-entrepreneurs ou marchandages est interdite. Mais puisque l'exploitation des travailleurs est rentable, qui pourrait l'interdire? D'ailleurs l'ordonnance du 3 janvier 1972 a rendu légale le travail temporaire.

Les sociétés d'intérim employaient à Nantes, en 1972, 1800 travailleurs intérimaires, 3000 en 1975. Combien seront-ils en 1980 ?

DUBIGEON employait 6000 ouvriers en 1955, 2000 en 1975 ? Combien en 1980? ... ne vous posez pas trop la question, tout est déjà planifié à l'avance. Les chefs d'entreprise sont enchantés. 90% soit 1500 entreprises en Loire-Atlantique se servent des travailleurs intérimaires. Certains même trouvent plus rentable de n'employer que des travailleurs temporaires, et l'avenir reste encore très prometteur. Mais comment les travailleurs temporaires sont-ils exploités? C'est simple: finie la sécurité de l'emploi, finis les avantages acquis par les luttes syndicales, fini le droit de grève.

En plus de son salaire, est-il nourri et logé ?  OUI  NON (1)

L'intéressé a été { embauché le 21 Janvier 1975  
embauché le à l'arrêt de leur faits de grève

Signature - cachet de l'employeur ou à défaut n° d'inscription à l'U.R.S.S.A.F.

**MANPOWER**  
E. E. Jurena - 44 - NANTES  
Tel. 73.95.70  
U.R.S.S.A.F. Nantes 53655

*J. E. Jurena*

(1) voyer la section locale.

Ce document n'a pas été rempli en 1930. Il date du 14 AVRIL 1975.  
NON, la classe ouvrière ne s'est pas battue pour rien depuis 1936.  
Nous ferons échec au patronat et à ses sbires.  
Notre combat est le vôtre.

**LES INTERIMAIRES EN LUTTE.**

Nantes : DUBIGEON - NORMANDIE :

« Sans un certain climat d'émeute, ils ne lâcheront rien »

Ces événements de la semaine dernière, l'apparition d'une violence ouvrière contrôlée, n'ont rien de fortuits : il ne s'agit pas cette fois, de "débordements". La meilleure preuve : Jeudi dernier, quelques heures après la casse (200 000 francs, 20 millions anciens, de dégâts, à la chambre patronale, dans les agences intérim, et contre les parcmètres rue de la Fosse et place de la Bourse) un tract C.G.T. et C.F.D.T. circule à Dubigeon. "Après la magnifique action de ce matin nous demandons aux travailleurs de suivre scrupuleusement les consignes ci-dessus. Il est bien entendu que l'action de cet après-midi ne préjuge en rien!!!!!! de celle de demain, qui s'exprimera sous des formes différentes afin d'obliger la direction à engager de véritables négociations" (les 7 points d'exclamation sont dans le texte).

### L'UNION PATRONALE INQUIÈTE...

C'est là dessus que la direction s'appuie le lendemain, Vendredi, pour étendre le lock-out des 720 intérimaires à l'ensemble de la boîte. L'Union Patronale, en effet rappelle que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie s'étaient engagés à contenir les manifestants dans la rue tandis qu'une délégation serait reçue : en fait la cour de l'immeuble s'est trouvée envahie au moment même où la délégation, elle-même quelque peu renforcée, pénétrait dans les lieux : "les agresseurs (sic) ont visé à quelques bavures près, les bureaux qu'ils voulaient atteindre... sur ordre des délégués avec une parfaite discipline, ils ont évacué la cour... cette discipline présentait toutes les apparences d'une organisation préméditée... la seule chose que l'on trouve à faire consiste à attaquer les entreprises qui dont du travail et à orienter l'action des travailleurs vers une politique de violence qui n'est pas une défense de l'emploi". Les représentants syndicaux admettent avec un certain sourire "oui, une manifestation très énergique avait été décidée... d'ailleurs, dans la journée, à l'U.D.C.G.T. les responsables, en d'autres circonstances un peu moins affirmatifs, s'efforçaient de convaincre ceux de leurs camarades qui n'avaient pas suivi qu'une telle action était nécessaire".

Trois semaines de lutte pour le renouvellement d'un accord d'entreprise qui, dans la région sert de référence : l'année précédente, un système ingénieux d'échelle mobile majorée a garanti 22 % d'augmentation de salaires aux métallos de Dubigeon. Cette année tandis que la chambre patronale fait circuler des directives rappelant à la plus grande fermeté, les secteurs les plus réfléchis du syndicalisme nantais ont fait l'analyse des conflits Renault et P.T.T. : pas question de laisser ici s'enliser la réponse au patronat et à giscard. Les travailleurs de Dubigeon dis la première semaine du conflit, sont réunis par groupes de 50, pour permettre à chacun de proposer une stratégie. Le style général de l'action une fois défini, deux représentants de la C.G.T. et deux de la C.F.D.T. préparent chaque jour, dans le plus grand secret, les actions les plus payantes. On dit action ici, et non "débrayage" dans un premier temps, grève articulée, quand les charpentiers fers débrayent, les soudeurs ne peuvent pas travailler, puis c'est

l'inverse, puis tout le monde est prêt, mais les titaniens (grues géantes) s'arrêtent... De temps en temps, une sortie en ville, : blocage des ponts, manif à l'O.R.T.F., etc... Dans un deuxième temps, les cadres et la maîtrise sont appelés intersyndicalement à une réunion d'information : 140 sur 200, solidaires ou non de l'action, acceptent au moins de venir s'informer. Ils sont alors avertis d'avoir à rester réunis au moins une heure. Pendant ce laps de temps, les travailleurs vont passer en revue les bords, les ateliers et les bureaux, ceux qu'on trouvera au travail seront vraiment des "obstinés".

### UN CERTAIN MARTIN BORRMANN

Ils sont peu nombreux. Parmi ceux-là, le plus connu, un chef de travaux, porte ici le doux surnom de Martin Borrmann : le lock-out est peut-être venu aussi des rumeurs d'une séquestration du personnage. Un autre s'est plaint d'avoir été frappé : en fait, couvert de mollards et de bleux, il reçoit seulement une pile de casques au coin de l'arcade sourcilière, après une insolence anti-ouvrière.

### "TUEZ-MOI" DIT-IL...

Un autre encore écarte les pans de sa veste : "tuez-moi" dit-il. Un compagnon le prend par les épaules le soulève du sol, ... et l'embrasse sur le front "n'aie pas peur, je suis un non violent...".

Les jours précédents le lock-out, d'autres initiatives encore étaient prises : blocage surprise de certaines portes ou de certains navires, aucun matériel ne pouvant passer, filtrage de la circulation en ville. Tandis que les ambulances du CHU voisin pourraient filer entre des haies de bleus, à une vitesse record, les conceptions ouvrières de la circulation met le rouge pour les flics (vitres brisées) et pour le directeur de Renault Outillage, qui tentait de forcer le passage : deux yeux au berre noir...

Signalons encore qu'un bateau terminé flotote immobile, en face du quai de la Fosse : les abeilles (remorqueurs), les pilotes, et jusqu'aux A.F.O. de St-Nazaire qui doivent ensuite le recevoir refusent de le prendre avant la résolution du conflit.

La semaine qui vient risque d'être agitée : sûrs de leur force les ouvriers, en faisant une razzia de parcmètres, se sont ralliés des soutiens nouveaux, inattendus, au Centre de la Ville: ce chauffeur qui hèle les hommes courbés en plein effort (eh ! les gars, le mien, vous n'allez pas le laisser...) ce patron de café, chez qui les gars venus au ravitaillement se voient offrir le litre pour les parcmètres, etc...

Rares sont en France, les luttes de travailleurs intérimaires sur leurs lieux de travail, l'emploi de 600 000 ou 800 000 intérimaires par les industries ou les services vacataires sans oublier des centaines de milliers d'auxiliaires et de vacataires du service public, est une invention originale du capitalisme Français. Jusqu'à présent, elle s'est relevée un efficace facteur de division des salariés.

C'est ce qui donne à la lutte que mènent actuellement les intérimaires licenciés des chantiers navals DUBIGEON-NORMANDIE, une importance particulière.

Depuis quatre semaines, depuis la rupture des négociations avec la direction le 29 Mars dernier, grèves tournantes et manifestations en ville se succèdent, pour le renouvellement des accords d'entreprises. Nombre d'intérimaires y participent. Parallèlement les travailleurs intérimaires s'organisent et élaborent un cahier de revendications (salaires, primes, libertés syndicales, jours fériés...).

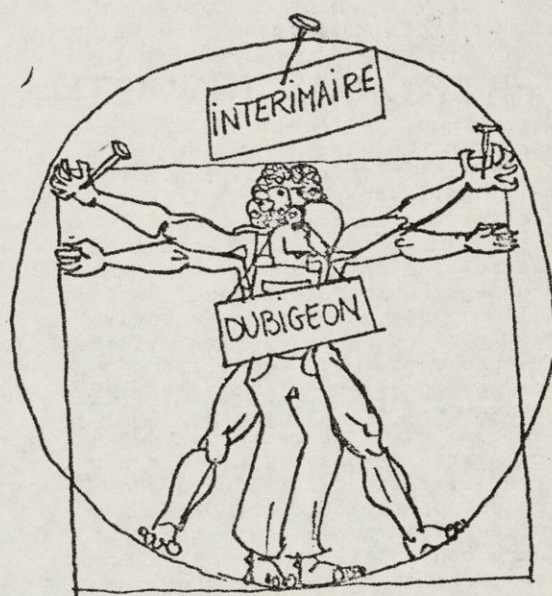
Mais depuis le licenciement des 720, les intérimaires estiment qu'on les laisse un peu tomber. Pour eux, la lutte pour l'accord d'entreprise DUBIGEON doit être menée de front avec celle concernant l'accord inter-entreprises portant sur le cahier de revendications. Pas question que le licenciement des intérimaires aboutisse à les écarter de la lutte et de ses résultats.

Pour essayer de se mobiliser les intérimaires, aujourd'hui rentrés chez eux en grand nombre et obliger les syndicats de DUBIGEON à tenir compte de leurs intérêts dans la lutte, un certain nombre d'entre eux continue depuis Mardi une grève de la Faim dans une salle de la Fraternité Protestante, 3, rue Amiral Duchaffault.

## VIANDE

Ils souhaitent que tous les travailleurs intérimaires conscient de la gravité de leurs problèmes exigent avec eux la création d'un statut du travailleur intérimaire et dans l'immédiat la satisfaction de leur 14 revendications.

Les intérimaires en lutte.



## 117 LICENCIEMENTS À GIMM

À la réunion exceptionnelle du Comité d'entreprise, convoqué hier par la direction, a été annoncé la fermeture d'un atelier de 80 personnes (débit), la suppression d'une équipe à l'atelier scierie, soit 117 licenciements sur un effectif de 144.

Les délégués CGT de l'usine protestent dans un communiqué contre ces mesures "qui sont purement et simplement l'annonce d'une fermeture totale à l'usine de Nantes". La CGT estime que les arguments de la direction pour justifier ces mesures sont sans fondement ("conjoncture" défavorable dans le bâtiment).

" Il est impossible qu'une usine pilote alimentant tout un groupement de menuiserie en matières premières, indispensables pour ceux-ci, ferme sans que la direction générale n'ait pas prévu le remplacement de sa production ailleurs", déclare-t-elle en estimant qu'"il est clair que l'on assiste à la fermeture de l'usine et à un transfert de sa production ailleurs".

# FAUT-IL DU SANG ?

page 12

## c'est fait!

Depuis la rentrée, le Conseil des Parents d'élèves n'a cessé d'intervenir auprès de la Municipalité de Carquefou à propos des Transports scolaires.

Les chiffres démontrent à l'évidence que des cars sont surchargés, (68, 80, 69, et 73 enfants, les textes n'autorisant que 67 petits passagers) la Commission Scolaire du Conseil Municipal n'a pas voulu y voir une raison d'agir.

LE VENDREDI 11 AVRIL, TROIS ENFANTS ONT ETE EJECTES PAR LA PORTE ARRIERE DROITE D'UN CAR.

L'un d'eux est gravement blessé, les deux autres sont heureusement plus légèrement atteints, au moins d'après les premières informations.

QUELLE QUE SOIT LA CAUSE DE L'ACCIDENT, C'EST LA COMMUNE QUI EST RESPONSABLE.

- Ou bien la porte fermait mal : qui s'assure de l'état du matériel ?
- Ou bien la porte était mal fermée : qui s'assure de la fermeture des portes ?
- Ou bien les enfants l'ont ouverte : qui veille à ce qu'ils ne le fasse pas ?

Ces questions sont loin d'être seules.

Mais la Municipalité ne semble pas aimer qu'on lui pose des questions. Elle préfère répéter que la situation est plus grave ailleurs.

Le Conseil de Parents d'Elèves appelle à une intervention résolue auprès des élus. Il les invite à se rendre TOUS A LA MAIRIE AVEC LES ENFANTS SAMEDI 19 à 12 h 30.

D'après un tract signé par la Fédération Cornec et la Fédération Armand de Carquefou.

## Du boulot sur l'Erdre le 27 avril

Le lutte continue de plus belle sur "les bords de l'Erdre". Après le succès incontestable de la soirée du 14 Mars à La Chapelle sur Erdre (plus de 500 personnes).

Ce tract a été assez largement diffusé sur les communes riveraines et au marché de Talensac.

Nous appelons dès maintenant à un rassemblement populaire sur les bords de l'Erdre le Dimanche 27 Avril (notez-le sur vos agendas).

Comme il a été publiquement dit le 14 Mars ; nous passerons à l'action pour aménager les bords de l'Erdre, nous demandons de venir en famille, nous piqueniquerons. Y-aura du boulot pour tout le monde. Et ceci sans dépenser des millions.

Des précisions seront données prochainement sur les modalités et le lieu de rassemblement.

Nous rappelons que la brochure est toujours en vente à la "Librairie 71" (15 F).

Le Comité d'accès au Bords de l'Erdre.

MEME LA LOI NOUS DIT:

P13

L'ERDRE

pour  
tous

15 Ans que la lutte pour libérer les bords de l'ERDRE est commencée.  
15 Ans de pétitions, d'articles de presse, de manifestations de toutes sortes pour imposer un passage le long de L'ERDRE.

14 Mars 1975 à la Chapelle sur Erdre le CABE et les associations qui luttent avec lui dévoilent publiquement devant 500 personnes des dizaines de documents datant de 1808 à nos jours.

QUE DISENT CES DOCUMENTS:

"L'ERDRE, comme toute rivière navigable est soumise à la servitude de halage, toutefois en vertu d'un avis du conseil d'état donné le 3 MESSIDOR de l'an XIII et dont la loi de 1898 sur le régime des eaux ne modifie pas les disposition, la servitude se réduit dans le cas présent à un simple marchepied de halage (3m25 de largeur) sur chaque rive"

-Réf. Rapport ingénieur Kauffman 7/3/1912

Des préfets, des ministres, des comptes-rendus de procès publiés à cette époque sont témoins de ce fait.

Mais quand ça les arrange, les riverains, les gros propriétaires terriens, les nouveaux bourgeois DETOURNENT LA LOI à leur avantage et construisent murs, barbelés, portails cadénassés, pour s'acçaparer ce qui nous appartient.

Devant la VERITE, Préfet d'aujourd'hui, Maires des communes riveraines de l'Erdre se Taisent et continuent dans le couloir des préfectures de BRADER pour des millions les Pords de l'Erdre ..... ( Ile St Denis, La Bezirais à Sucé )

LA LOI est une chose, et nous savons que même si nous pouvons avoir recours aux tribunaux pour la faire respecter, seuls les pêcheurs, les promeneurs du dimanche, tous gens qui aspirent au repos, au calme, à la verdure imposeront aux Riverains le passage tout le long de l'ERDRE

MANIFESTATION SUR LES BORDS DE L'ERDRE

DIMANCHE 27 AVRIL

DE GRE ou DE FORCE le DROIT de Passage sera Restitué aux Familles.

- Le CABE.

INSOUMISSION

Denis Breton du groupe Insoumission Totale de Nantes et d'Insoumission Collective Internationale a été arrêté à Lyon et incarcéré au fort Montluc.

Dans une lettre adressée peu après au général commandant la 5 région militaire, il déclare refuser: " de donner un an de sa vie à une institution hiérarchique, autoritaire et support de toutes les injustices sociales, économiques et politiques du monde capitaliste".

Le GIT de Nantes rappelle en outre que deux de ses membres, Michel Macé de Campbon et François Peutren de Nantes sont actuellement détenus, le premier à Rennes, le deuxième à Fresne et attendent d'être jugés.

D'autre part, le Vendredi II ont été jugés à Rennes Jean Bretonnière (insoumis) et Francis Borgniat (objecteur dont le statut a été refusé). Devant l'affluence (plus de 200 personnes), la présence d'un avocat parisien De Felice, et de la presse, le Tribunal a préféré la clémence, d'autant plus que De Felice a dénoncé violemment la juridiction militaire comme juridiction d'exception.

Resultat: Jean Bretonnière: 5 mois avec sursis

Francis Borgniat: 16 mois dont 12 avec sursis

Tous les deux sont libérés.

DE L'ENGENAGE D'UNE POLEMIQUE ...

Suite à la publication du texte de P.H. et à la réponse de Révo!, nous avons reçu différentes réactions. Ne voulant pas que l'A.P.L. soit un lieu de polémiques à répétitions, nous proposons, en reconnaissant notre erreur initiale, de suspendre la polémique en attendant la réunion unitaire de toutes les organisations concernées, puis alors de passer un compte-rendu de cette réunion.

A.P.L.

suite de la rubrique "ciné-télé":

L'INGENU: Dramatique de Jean Cosmos et JP Marchand d'après le roman de Voltaire (1767). Le conte de Voltaire (qui est un digest de tous les thèmes: recherche d'une définition de l'homme idéal, haine de l'église, de la justice, de l'éducation etc...) est remarquablement traduite dans un langage télévisuel proche du style Averty (composition des images à l'aide d'une caméra électronique). 17 avril 20H35, 2° chaîne).  
36, LE GRAND TOURNANT film français de H de Turonne et P. Hadrien (1969). Emission "Dossiers de l'écran" 22 avril, 20 H 30 2° chaîne. Sur le Front populaire. "Remarquable essai par le sens des images rassemblées, sur la mentalité de la classe ouvrière..." (Télérama) J. Landreau

# - CINÉMA TÉLÉVISION -

( semaine du 16 avril au 22 avril)

## CINÉMA

" DUFONT LA JOIE ": film français d'Yves Boisset (1974); le racisme quotidien (anti arabe) chez les français moyens. Film important par ses intentions et son grand succès public. Film nettement mieux réalisé que le film précédent de Boisset (RAS)-- Cinéma "Katorza 3"

QUE LA PEUVE COMME: film français de Bertrand Tavernier (1975). Une évocation de la France sous la Régence (1715-1723), les plaisirs de la cour, l'arrivisme de l'abbé Tubois, les misères du peuple, la révolte bretonne de Pontcallec. Par son esprit entre St Simon et Claude Mauseion ("Les hommes de la liberté"); film important dans le cinéma français où les films historiques ne dépassaient pas le genre "angélique"? Ce film est réalisé par Bertrand Tavernier (l'auteur de "l'horloger de St Paul" et ancien critique fanatique du cinéma américain) dont la juste ambition est de réaliser des oeuvres typiquement françaises. Cinéma Gaumont.

VIOLENCE ET PASSION Film italien de Luchino Visconti (1975). Film montrant dans quelles impasses se trouvent aujourd'hui certains humanistes progressistes et certains gauchistes. Cinéma Colisée.

LACOMBE NICOLE film français de Louis Malle (1973). Comment, en 1944, un jeune paysan devient gestapiste. Un des rares films français montrant la période 1940-44 sous l'angle des rapports de classe. Film complexe, dérangent, mais beaucoup moins ambigu qu'on l'a écrit. Cinéma Odéon.

UNE FEMME DOUCE, film français de Robert Bresson (1970). d'après Dostoïevski, le drame d'une femme exploitée par son mari. Complètement à l'opposé du style de Dostoïevski, c'est un essai de cinéma matérialiste. Film très important, à voir absolument. Cinéma "Bonne-garde".

LA BÈTE HUMAINE: Film français de Jean Renoir (1936). D'après le roman d'Emile Zola. Filmé à l'époque du front populaire, l'un des grands films réalistes du cinéma français. Un des films qui annonça le néo-réalisme italien. A voir absolument. Cinéma Concorde

KASHIMA PARADISE: film français de Yann Le Masson et Denie Deswarte (1973). Reportage sur le Japon hyper industrialisé et l'affrontement entre le pouvoir et les groupes s'opposant à cette industrialisation. Film intéressant par les informations qu'il apporte mais très limité sur le plan filmique. (Versailles 22H15)

## TELEVISION

LES TAUPES ROUGES: reportage de D. Tupin et A. Weinfeld (émission "satellite", 17 avril, 21 H20, 2° chaîne); reportage qui, comme l'écrit "télérama": "apporterait des informations inédites sur l'existence d'un groupement des "taupes rouges".



# Pour un Financement Collectif de la VIGNE MAROU

Nous avons installé Alain et Monique à la Vigne Marou.

Mais faut-il qu'ils supportent seuls les risques financiers de cette action ? NON !

C'est pourquoi nous avons prévu un système de financement par souscription, ceci pour deux raisons :

- Dans les conditions normales, un prêt d'installation est déjà très long à obtenir. Du fait que l'installation a lieu avant la demande de ce prêt, cela retardera d'autant la réalisation de celui-ci. Il faut donc trouver un financement d'attente.
- Il est très important qu'Alain et Monique ne soient pas seuls à porter la charge financière d'une action aussi dure. On souhaite que le plus grand nombre de gens soient partie prenante de l'affaire.

## VOICI QUELQUES REGLES POUR CE FINANCEMENT

- 1- Le financement fait appel à des parts de 100 F à verser à  
Arlette HAMON  
La Minoterie  
44630-PLESSE  
Soit en liquide, soit par chèque bancaire, soit par chèque postal au CCP n° 1 679 02 - Rennes.
- 2- Le nombre de parts est limité à trois parts par personne.
- 3- Cet argent collecté sera utilisé pour la mise en culture de l'exploitation (engrais, semences, salaire), donc de matières périssables.
- 4- Ce capital avancé sera remboursé dès la régularisation de la situation. Dès réalisation du prêt d'installation correspondant aux besoins, le système de remplacement sera revu par le comité de gestion.
- 5- Ces parts ne seront pas rémunérées.
- 6- Il est constitué un comité de gestion composé d'apporteurs de parts.

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION POUR LA VIGNE MAROU.

Je, soussigné : NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

souscris pour \_\_\_\_\_ part(s), soit la somme de 100 F x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ F

VERSEMENT EN ESPECE / à Arlette HAMON - La Minoterie- 44 PLESSE  
Par chèque

SIGNATURE :

(suite du règlement intérieur)

- 6 (suite)- ce comité comprend au maximum 25 membres, au minimum 15.  
Les paysans doivent représenter au moins les deux tiers des membres.  
Le bénéficiaire fait partie du comité.
- 7- Il est prévu un programme de remboursement. Le capital est remboursable à partir de la deuxième année et sur une période de 12 années. Les modalités seront définies par le comité.
- 8- L'argent remboursé est :
- soit redistribué aux apporteurs par tirage au sort, ou en tenant compte des besoins des apporteurs,
  - soit remis en caisse afin d'être à nouveau utilisé pour d'autres actions de ce genre. (à vous de donner votre avis).
- 9- En cas de besoin urgent, le cas sera étudié par le comité de gestion.
- 10- Une assemblée générale des apporteurs de parts aura lieu dans un délai d'un an.

-----  
LE COMITE DE SOUTIEN.

EN BREF... (suite)

Mercredi 16 Avril: Cholet: les ouvriers de Perrier qui occupent toujours leur usine, depuis 9 semaines, ont occupé la mairie, bloquant le député-maire, M. Ligot, pour demander les résultats d'une entrevue avec le DATAR.

Mercredi 16 Avril: Nantes, caserne Cambonne. 500 salariés des services fiscaux du centre administratif rassemblés dans la cours en Assemblée Générale (FO, CGT, CFDT, SUI). Le personnel est débordé de travail: "on leur demande par exemple de calculer le pourcentage de déclarations sur le revenu signé conjointement par les deux époux". Les syndicats réclament l'augmentation des effectifs: titularisation des auxiliaires et embauche. Les syndicats engagent le personnel à "appliquer uniquement les instructions administratives, afin de prouver que la multiplicité des tâches demandées par l'administration est impossible à remplir dans des conditions de cadences de travail normales... refus systématique de toute statistique... etc... Dans le domaine du contentieux, le personnel a reçu pour consigne d'examiner en priorité les demandes de recours gracieux émanant notamment des gens modestes, des personnes âgées..."

## A LA VIGNE MAROU - PLESSÉ :

### LES PAYSANS POURSUIVENT LA LUTTE !

Dans le dernier numéro de l'APL, vous avez pu lire comment s'est engagée cette action foncière, qui représente un pas en avant dans la prise de contrôle des terres par les paysans: une exploitation de 32 ha, faisant partie d'un domaine de 350 ha appartenant à la famille ARMAND, était quasi-inexploitée depuis trois ans. Par ailleurs, de jeunes paysans cherchent des exploitations depuis plus d'un an. C'était le cas de Alain et Monique Mazery.

Depuis le vendredi 4 avril, à l'initiative des paysans-travailleurs de la région, ils sont installés de force sur cette exploitation de la Vigne Marou. Que s'est-il passé depuis mercredi dernier ?

#### Une garde permanente

Depuis bientôt quinze jours, les paysans de la région, renforcés par des paysans de tout le département, assurent une garde permanente sur les lieux. Au départ, on craignait surtout une intervention des flics, suite à la décision d'expulsion du tribunal de St Nazaire. Elle ne s'est pas produite. Mais il y a aussi une menace permanente de la part de provocateurs et d'éléments fascisants de la commune de Plessé. La garde qui comporte au minimum 15 à 20 paysans se poursuivra donc tant que ces menaces ne seront pas écartées.

#### Le silence de la presse

Au départ, les journaux et la télé régionale ont parlé de cette affaire, mais depuis une semaine, malgré nos invitations pressantes, c'est le silence. Cette action serait-elle trop gênante ?

#### L'EDF est du côté de la Grande Propriété Foncière

Sous prétexte que le comte Armand n'a pas résilié son contrat, l'EDF est venu débrancher l'électricité de la ferme de la Vigne-Marou. C'est une initiative tout à fait "neutre". Elle refuse ses services au nouvel occupant.

#### Attaquer, mais aussi se défendre

Le comte Armand a porté plainte contre Alain pour violation de domicile, pénétration dans les lieux avec de fausses clés. Alain est traduit devant le tribunal de St Nazaire pour le 24 avril. L'histoire de ses fausses clés est amusante ... la porte n'était même pas fermée à clé ! Il n'empêche qu'on ne va pas laisser Alain se faire trainer seul devant les tribunaux.

#### La région syndicale FDSEA s'associe à l'action

Certains "responsables" syndicaux de la région auraient bien voulu se désolidariser de cette action, sous le prétexte qu'ils ne veulent pas être perpétuellement à la remorque des paysans-travailleurs. Ils ont été désavoués par les délégués locaux (président et secrétaires) des communes de la région. Cela veut simplement dire que la popularité de l'action est grande et que le mouvement se renforce autour de la Vigne Marou.

Au cours de cette réunion régionale, les flics se sont encore fait remarquer en effectuant une violation de domicile et en écoutant aux portes de la salle de réunion. Attention à la prochaine fois !!!

#### UN nouveau pique-nique de 590 personnes dimanche dernier

Avec l'opération portes-ouvertes des ouvriers de garnier à Redon et le nouveau pique-nique de la Vigne Marou, la région de Redon a été dimanche dernier le carrefour des luttes ouvrières et paysannes. Rendez-vous à bientôt, comme le propose un nouveau tract du comité de soutien distribué à la fin de cette semaine aux ouvriers de Nantes et de St Nazaire.

Mercredi matin 16 avril

QU'EST-CE QUE LE G.I.B. ?  
(Groupe Information Bretagne)

Au lendemain de la libération de Kaou Poul-landre, le comité de soutien à Kaou s'est posé la question de sa raison d'être. Il a décidé sa transformation en une structure permanente d'information sur les luttes en Bretagne.

Le G.I.B. regroupe à l'heure actuelle des militants, organisés ou non, qui y sont engagés à titre individuel (Stourm Breizh, Sav Breizh, Skol an Emsav, P.S.U., Ar Falz, Comités d'Action Bretons...).

C'est en partant de la constatation que la Loire Atlantique est complètement coupée du reste de la Bretagne par les media (presse, radio, T.V.) que le comité a décidé cette transformation. Rares sont en effet les informations qui nous parviennent sur les luttes, peu d'organisations progressistes s'étant structurées sur les 5 départements (P.S.U., Ar Falz, ou l'U.D.B.).

Le G.I.B. dispose de pages quinzomadaires dans l'A.P.L. Ouest. A la demande du Comité Larzac de Nantes, il prépare un dossier et un matériel sur la présence et l'extension des camps militaires en Bretagne, dossier qui sera diffusé largement courant mai. Il organise pour le 7 Juin à Nantes un fest-noz d'informations sur les luttes en Bretagne.

Il lance un appel à tous les militants intéressés à le rejoindre (s'adresser au G.I.B., Librairie 71, 29 rue Jean-Jaurès, Nantes).

Nous sommes des Bretons, nous aussi, et fiers de l'être.

Mais nous estimons que l'avenir de la Bretagne ne peut être dans un retour en arrière.

C'est grâce à la France en effet que nous sommes sortis de l'obscurantisme résultant des idées et structures que vous représentez.

Ceux qui sont vos chefs et vos inspirateurs n'étaient ils pas lors de la dernière guerre les agents de l'Allemagne hitlérienne?

Qu'arriverait-il si, d'aventure, la France décidait de nous laisser tomber?

Est-ce vous qui feriez marcher l'économie, continueriez à payer les Bretons fonctionnaires ou retraités français?

Maintenant cela suffit et nous sommes décidés à agir.

Aussi nous n'êtes plus en sécurité.

Nous allons frapper .

Vous avez jusqu'à maintenant profité de la mansuétude de la police et de la gendarmerie qui n'arrêtent que des comparses ou s'arrangent pour ne pas voir ou relâcher rapidement les vrais coupables.

Cette fois ce seront des Bretons qui vont s'occuper de vous et vous allez vous en apercevoir.

Un groupe de Bretons soucieux  
plus que vous de l'avenir de la Bretagne.



Monsieur [REDACTED]

Membre du FLB  
[REDACTED]

Dans la première semaine de mars, plus d'une cinquantaine de personnes en Bretagne ont reçu une lettre de menaces (voir page précédente).

Les destinataires de cette lettre se trouvent être pour la plupart des militants bretons au grand jour, culturels, syndicaux ou politiques, se situant dans un courant se réclamant du socialisme.

Il est à noter par ailleurs que, parmi les destinataires de cette lettre, certains n'appartiennent à aucune organisation politique, culturelle ou syndicale. Il semble que ces personnes n'aient été visées qu'en raison du seul fait qu'elles aient été, il y a peu, pour une raison ou pour une autre, en rapport avec un militant breton reconnu comme tel.

Il ne faut sans doute pas accorder grande importance au caractère simpliste, voire farfelu, des propos tenus dans cette lettre. En effet, que penser par exemple d'une phrase comme : "Ceux qui sont vos chefs et vos inspirateurs n'étaient-ils pas, lors de la dernière guerre, les agents de l'Allemagne hitlérienne ?".

Argument éculé, s'il en est, surtout face à l'actuelle pratique quotidienne des organisations politiques bretonnes se réclamant du socialisme, et qui n'est plus guère utilisé que par ceux qui tiennent à tout prix à entretenir, par des amalgames de ce genre, la confusion dans l'esprit des travailleurs bretons pour perpétuer leur domination culturelle et leur sur-exploitation économique.

Que penser encore de ces phrases :

"C'est grâce à la France en effet que nous sommes sortis de l'obscurantisme résultant des idées et structures que vous représentez."

"Qu'advierait-il si, d'aventure, la France décidait de nous laisser tomber ? Est-ce vous qui feriez marcher l'économie, continueriez à payer les Bretons fonctionnaires ou retraités français ?"

Les auteurs de ces lignes n'ont-ils jamais entendu parler du caractère désastreux de la situation économique et sociale en Bretagne : un peuple dominé culturellement, privé de sa culture, de son histoire ; un peuple sur-exploité écono-

miquement, sous-payé sur place dans les usines-pirates ou contraint à l'exil ; un peuple qui, "grâce à la France" (entendons par là "grâce" à la politique impérialiste de la Bourgeoisie française) présente toutes les caractéristiques des peuples colonisés ; record de mortalité due à l'alcoolisme, record du taux des suicides, et il faut y ajouter celui du taux des chômeurs et des sans-emploi qui n'a d'égal que celui des autres minorités nationales en France (Occitanie, Alsace...)?

Où est l'obscurantisme de ceux qui se battent contre une telle situation ?

Où est la clairvoyance de ceux qui ont écrit ces lignes et qui soutiennent une politique responsable de cet état de faits ?

Ne pas y accorder grande importance donc, mais pourtant il subsiste un certain nombre de faits qui demeurent inquiétants.

Inquiétant ce petit détail qui en dit long sur la volonté de malveillance des auteurs de cette lettre : chaque enveloppe portait, à la suite du nom du destinataire, la mention "membre du F.L.B." Pas de meilleure méthode pour désigner un militant politique aux coups de n'importe quel illuminé. Sans compter l'intimidation vis-à-vis de la famille ou de l'entourage de ceux qui l'ont reçue. Inquiétante aussi la précision de l'énoncé des adresses, précision que l'on est habitué à rencontrer seulement dans l'administration de l'état civil (ou dans toute "administration y ayant accès pour une raison ou pour une autre). Inquiétant enfin le fait que l'on ne peut isoler de telles initiatives de tout le contexte actuel où, face au mécontentement croissant des travailleurs victimes de la crise économique, divers actes de provocation (attentat contre la bergerie de la Blaquièrre au Larzac, attentat de la gare de l'Est...) tendent à provoquer un climat de tension à l'Italienne, dont la classe dirigeante espère tirer profit (durcissement du régime, accroissement de la répression...).

Aussi nous lançons un appel à toutes les organisations et militants démocratiques, progressistes et révolutionnaires, pour dénoncer cette atteinte au droit à la liberté d'expression et manifester leur solidarité aux personnes en butte à cette nouvelle forme de répression.

